

n° 18

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

DOSSIER



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

La réforme des collectivités territoriales en marche

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

- **Dimanche 24 juillet**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Dimanche 31 juillet**
Pharmacie Frange verte
14 av. Général de Gaulle
tél. : 04 76 98 03 43
- **Dimanche 7 août**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Dimanche 14 et lundi 15 août**
Pharmacie Vincens
28 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 05 07
- **Dimanche 21 août**
Pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38
- **Dimanche 28 août**
Pharmacie Vincens
28 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 05 07
- **Dimanche 4 septembre**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51



sommaire

3

L'éditorial
de Christophe Ferrari

4

Les temps forts
Depuis Flottibulle jusqu'au parc Borel, de la fête du sport à celle de la musique, le Solstice d'été a fait un détour par l'Amphithéâtre et s'est projeté jusqu' à l'église Saint-Etienne, le stade Villancourt pour les petits, le boulodrome pour les plus anciens, juin a fait vibrer la ville et ses hôtes allemands.

13

Suivi de projets
Les services publics en deux questions : chauffage urbain et réforme de la dépendance.

14

Les nouvelles de la mairie
Contre une fermeture de classe à Jean Moulin...

17

A votre service

18

A voir
Forum des associations au boulodrome, le samedi 10 septembre

19

Eurêka



20



La rencontre
Les enfants proposent un nom pour leur école

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédactrice en chef
Rosine Rocipon-Boyardjian
Maquette,
mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Photos
Didier Barbe,
Distribution
Mlle Jamois
M. Fiorini
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

8 DOSSIER

La réforme des collectivités territoriales en marche

21

Tribunes

22

Une page d'histoire
Des travailleurs Indochinois à Pont de Claix

23

Bouquins
Mots fléchés

F	N	A	B	E	J
T	R	I	O	M	P
A	C	C	E	L	E
A	C	T	E	O	R
T	E	E	M	B	L
H	R	L	B	E	R
R	E	I	N	E	O
R	E	C	U	V	A
P	E	Q	U	I	N
C	O	R	N	U	R
N	E	C	E	S	S
C	D	I	S	O	T
E	V	E	T	A	R
P	E	U	R	S	R

L'INFORMATION MUNICIPALE

L'Entre deux

tous les 15 jours... .. en alternance avec

le **Sur pont**



L'Entre deux
N°32 / paru
15 avril 2011
L'aide aux
vacances



L'Entre deux
N°33 / paru
1er juin 2011
La fête du sport
et le festival
Solstice



Sur le pont
N°18 / paru
juillet 2011

... prochaines parutions :

L'Entre deux
octobre

Sur le pont
N°19 / à paraître
septembre 2011



L'arrivée de *Pôle Emploi* est une chance pour Pont de Claix et pour les Pontois !

L'emploi est une priorité absolue. L'emploi, ce n'est pas simplement percevoir un salaire, c'est une question de dignité de la personne et d'intégration dans la société. Nous traversons une crise économique sans précédent depuis les années trente. Cela nous met tous en première ligne face à cette difficulté que nous connaissons à titre personnel ou dans notre famille, ou chez nos amis.

Cette crise fait payer un prix très élevé à nos concitoyens les plus fragiles, parfois les moins bien formés, parfois aussi ceux qui - malgré leur formation ou leurs efforts - ne trouvent pas l'issue favorable d'un contrat de travail. Cette situation est difficile. Je le sais. Pour les Pontoises et les Pontois notamment ! Nous avons hérité d'un triste record avec les dernières études de l'INSEE. Pont de Claix est la ville où les habitants ont le revenu moyen le plus bas de l'agglomération, loin derrière d'autres communes dites "populaires" comme Echirolles, Fontaine ou Saint-Martin-d'Hères. Cette situation doit nous obliger, en tant qu'élus, à penser nos politiques publiques de telle manière que les concitoyens les plus en difficulté ne soient pas plus durement touchés par les conséquences de la crise.

L'enjeu, c'est le service public ! Je dirais même : tous les services publics ! Et c'est la solidarité ! C'est pourquoi, malgré les difficultés financières des collectivités locales et Pont de Claix également, nous avons fait le choix de baisser les impôts locaux pour 50 % de la population. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons souhaité maintenir ou développer les services à la population. Face au désengagement de l'Etat - plus encore qu'hier - la municipalité doit répondre par une politique juste, ambitieuse, solidaire.

Christophe Ferrari élu à la commission consultative d'évaluation des normes (CCEN)

Cette instance, créée au sein du Comité des finances locales (CFL) en 2007, est chargée d'émettre un avis sur l'impact financier des mesures réglementaires créant ou modifiant des normes à caractère obligatoire concernant les collectivités territoriales et leurs établissements, ainsi que sur l'impact technique et financier des propositions de textes communautaires sur les collectivités territoriales et leurs établissements. Le Gouvernement peut également la consulter sur les projets de loi ou d'amendement concernant les collectivités locales. Elle se réunit une fois par mois ; après son élection le 28 juin dernier, Christophe Ferrari y siège en tant que suppléant du maire de Wittenheim, Antoine Home.

Quand *Pôle Emploi*, dans le cadre de la réorganisation de ses services, a souhaité venir s'installer à Pont de Claix, j'ai demandé que nous mettions tout en œuvre pour y parvenir. C'est important pour la commune et pour ses habitants. *Pôle Emploi* ouvrira donc fin 2012 / début 2013. Cette agence de *Pôle Emploi* couvrira un secteur très important puisque qu'il est prévu seulement un équipement pour 100 000 habitants.

L'opportunité est importante pour la ville. Cela renforce la présence du service public. Cela renforce aussi la place de Pont-de-Claix dans son rôle central au sud de l'agglomération, dans son rôle de polarité. Cela permet également d'accompagner les enjeux d'aménagement et d'attractivité au centre ville en créant de l'emploi, de l'activité et en faisant prendre en charge par un investisseur privé une partie des aménagements extérieurs.

C'est donc une excellente nouvelle pour notre commune. Les associations pourront continuer leur activité dans des conditions les meilleures grâce à la libération de l'école Taillefer. Les sauveteurs-secouristes, le club de boxe qui sont très importants pour la ville, seront également relogés dans de bonnes conditions.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de la Métro

LES TEMPS FORTS

ÉTÉ 2011



Plus qu'une piscine

Flottibule multiplie les bonnes raisons de fréquenter l'établissement : fêtes de Noël, chandeleur, nuit de l'eau, animation cirque ou boxe, soirée jeux (*notre photo*) mettent de la bonne humeur dans les bassins. Ainsi, le public, principalement des femmes et des jeunes, a-t-il pu y découvrir les machines et autres vélos dont est équipée la salle de musculation habituellement installée dans les locaux de l'Escale. Devant le succès remporté, l'expérience sera renouvelée à la fin du mois d'août. Et profitez de l'été pour découvrir la formule snack : à boire et à manger sur place jusqu'à la fin du mois d'août.

Renseignements : Espace Forme Musculation, L'Escale, place Michel Couëtoux, 04 76 29 86 90



JUIN 2011



Théâtre, musique, danse, peinture... pour un Solstice d'amateurs

L'école intercommunale de musique Jean Wiéner, les ateliers de théâtre Jacques Copeau, les associations Art et Col (Atelier pour moi), Alegria Espagnola et les écoles ont pu disposer pour un temps pendant le mois de juin de conditions professionnelles pour montrer au public l'aboutissement d'une année de travail... en amateurs. Ont également été exposées les œuvres de peintres et sculpteurs amateurs dans l'écran de l'église Saint-Étienne. Deux moments officiels, en présence de la conseillère générale du canton de Vif, Brigitte Périllie, du premier adjoint à la culture, Sam Toscano et de Sandrine Brachet conseillère municipale déléguée (*notre photo*) ont permis de saluer tous les participants.



14/18 JUIN

Faites du sport

Temps fort de la semaine de sport, la remise de trophées aux clubs sportifs ayant affiché durant l'année écoulée des résultats, tant sur le plan sportif que celui du fair-play ; cette année le Pont de Claix-Guc water-polo, le futsal, le vélo club, le hand-ball et l'US 2 Ponts ont gravi les marches du podium avec félicitations du maire, Christophe Ferrari, du premier adjoint en charge des sports, Sam Toscano et du conseiller municipal délégué à la vie associative Philippe Rozières. La fête du sport a aussi réuni près d'un millier d'écoliers : durant trois jours, ils ont pu se livrer à des activités aquatiques à Flottibulle et de plein air sur les terrains adjacents. Les familles n'étaient pas en reste auxquelles étaient proposés parcours d'orientation dans la ville ou tournoi de pétanque...





Repas des aînés

Pas moins de 28 personnes pour servir à table les 400 repas du traditionnel repas des aînés qui s'est tenu au Boulodrome. Une occasion unique pour nos anciens de se trouver réunis à l'initiative de la municipalité, d'apprécier le spectacle et les animations et au hasard du menu de découvrir "le cuissot de biche à l'Armagnac" réalisé par la cuisine centrale. Le maire entouré de nombreux élus (on reconnaît sur la photo la deuxième adjointe Noëlle Guiguet en face de A. Mamadouh) et en compagnie de la députée de la circonscription Marie-Noëlle Batistel ainsi que du premier adjoint Sam Toscano, n'ont pas manqué de saluer tout le monde.





28
MAI

Le jour de l'environnement

Elle est annuelle et rassemble les communes du Canton de Vif lesquelles accueillent à tour de rôle la journée de l'environnement. Avant Pont de Claix en 2012, elle se déroulait cette année au Gua en présence de nombreux élus du canton dont Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix et Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué au développement durable. Pont de Claix proposait deux expositions sur l'agenda 21 et la gestion différenciée des espaces verts que l'on peut retrouver sur le site www.ville-pontdeclaix.fr, rubrique développement durable.



27
MAI

Soirée guitare

La collaboration entre la bibliothèque municipale Aragon et l'école intercommunale de musique Jean Wiener a donné lieu à une soirée joliment intitulée "Guitarbre" au cours de laquelle élèves et enseignants ont ravi les oreilles des auditeurs.

Fête de la musique

Le bilan est climatique : la fête de la musique ne peut plus se passer de la pluie. Tombée du ciel, elle a contraint les organisateurs à annuler les prestations qui devaient se tenir sur le podium ; mais elle n'a pas empêché les deux villes de Claix et de Pont de Claix de fêter les 400 ans du vieux pont, en présence des maires des deux communes, Michel Octru et Christophe Ferrari.



21
JUN



www.ville-pontdeclaix.fr

Sur le site internet :
voir les photos



31
MAI

Îles de Mars

C'était fête aux Îles de Mars, mais le soleil n'était pas de la partie. Il s'agissait pour ceux qui ont œuvré durant les travaux intervenus sur les tours de se retrouver avec les habitants pour "marquer le coup" et parler de l'avenir. Sur notre photo, Didier Semiramoth représentant l'association de locataires Assidem, le conseiller municipal délégué aux relations avec les habitants Alain Soler, le premier adjoint au maire Sam Toscano et les représentants de la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) se félicitent mutuellement des bonnes conditions de partenariat qui ont abouti aux travaux et ont donné rendez-vous aux habitants pour les réunions publiques sur les projets futurs dans le quartier.



19
MAI

Jurés d'Assises

C'est une tradition depuis la Révolution. Les jurés d'Assises sont tirés au sort parmi les électeurs des communes et chaque commune est mise à contribution pour en fournir une liste. Avoir été tiré au sort sur les listes électorales de sa commune ne signifie pas qu'on le sera pour siéger aux Assises, puisqu'il faut ensuite passer par deux filtres : un tirage au sort effectué au niveau du département et un second qui désigne les 40 jurés (plus 12 suppléants) invités à se rendre (c'est une obligation) au tribunal. Pour chaque procès, neuf d'entre eux seront également tirés au sort sur place pour participer aux délibérations. En regard de sa signification le moment est solennel et c'est en présence du maire, Christophe Ferrari et de la conseillère municipale déléguée, Delphine Chemery que Pont de Claix a rempli cette mission.



Les politiques en matière de jeunesse, des finances publiques et du développement durable étaient au programme de la visite des deux élus et trois techniciens allemands venus de la ville jumelle de Winsen Luhe rencontrer leurs homologues pontois. Ces échanges sont inscrits dans la nouvelle impulsion donnée au traditionnel jumelage par le comité de coopération international présidé par Jean Simon, conseiller municipal délégué. Ils perpétuent une collaboration très fructueuse avec le collège du Moucherotte. Reçus par le maire, Christophe Ferrari et le premier adjoint Sam Toscano, à l'occasion de l'exposition sur Goethe proposée par l'association Voyage et Cultures, toujours très bien entourés par les membres du club franco-allemand, les hôtes allemands ont pu parfaire leur connaissance des institutions françaises jusqu'à La Métro.

23
MAI

Winsen en visite





DOSSIER

La réforme des collectivités territoriales en marche



61 des 90 articles que comporte la loi sur la réforme des collectivités locales concernent l'intercommunalité et son renforcement. Promulguée en décembre 2010, elle donne le coup d'envoi d'un certain nombre de chantiers majeurs pour les collectivités territoriales et leurs groupements. En premier lieu, l'élaboration d'un schéma de coopération intercommunale confiée aux préfets, d'ici à la fin 2011 ; le conseil municipal de Pont de Claix vient d'émettre un avis sur les orientations et préconisations délivrées à la fin du mois d'avril : réprobateur sur les modalités de concertation, approbateur quand il s'agit de préserver l'intérêt général, veilleur vigilant sur la cohérence d'ensemble.

itoriales

Un rapport pour "décider"

Le comité pour la réforme des collectivités locales est créé par décret du président de la République en 2008. Il a pour mission de réfléchir aux moyens de simplifier la structure des collectivités locales et de clarifier la répartition des compétences entre l'État, les régions, les départements, les communes et leurs groupements. Le comité présidé par Édouard Balladur auquel a participé André Vallini, président du conseil général de l'Isère, a rendu son rapport le 5 mars 2009 : il préconise, entre autres, le rapprochement des régions et des départements par la création d'un nouveau venu, le conseiller territorial qui remplacerait les conseillers régionaux et généraux pour siéger dans les deux assemblées locales (dès mars 2014) ; il propose par ailleurs de renforcer l'intercommunalité. (1). Après la loi des finances 2010 et la suppression de la taxe professionnelle et avant une éventuelle redéfinition de la répartition des compétences, le chantier qui s'ouvre est majeur pour les collectivités.

Un schéma pour "discuter"

Adossée au rapport, la loi dite de réforme des collectivités territoriales est publiée au Journal officiel le 17 décembre 2010 ; une de ses mesures essentielles est la révision de la carte intercommunale avec mission pour les préfets de proposer un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) avant le 31 décembre 2011. Le préfet de l'Isère Éric le Douaron a dévoilé au cours du mois d'avril le schéma pour le département : les quatorze communes isolées que compte encore le département sont rattachées à une communauté, lesquelles sont réduites de 37 à 24 ; la communauté d'agglomération La Métro est étendue à 51 communes et 445 000 habitants dont les communautés de communes du sud grenoblois et des balcons de la Chartreuse. Intègrent La Métro, les communes de Miribel-Lanchâtre, Chamrousse et Saint Martin d'Uriage.

Une discussion à "démocratiser"

Le conseil municipal de Pont de Claix réuni le 7 juillet a émis un certain nombre d'observations et prend fermement position par rapport au schéma proposé par le préfet. Les remarques portent sur l'inquiétude -partagée par de nombreux parlementaires qui l'ont exprimée au moment du vote de la loi - sur la procédure qui confie au représentant de l'État le soin des préconisations sur des territoires dont les élus sont légitimement, parce qu'élus, porteurs des diversités ; les élus de Pont de Claix soulignent là un "forçage" de la carte de l'intercommunalité au plus haut niveau (c'est-à-dire le plus éloigné de la réalité des territoires) celui de l'État. Rappelant leur attachement à l'intercommunalité "(elle) est un choix, c'est là que réside sa force", compte tenu que les élections des délégués communautaires sont prévues au moment des municipales, en mars 2014 (les candidats devront être repérables en tant que tels sur les listes proposées au vote des électeurs) les élus pontois s'interrogent : "comment pouvons nous accepter le transfert forcé d'un certain nombre de compétences d'élus identifiés, légitimes et respectés vers des structures plus impersonnelles et dénuées de mandats directs ?" le futur immédiat est-il le bon temps pour conjuguer les principes directeurs de l'intercommunalité ? lesquels sont rappelés dans l'avis émis par le conseil : "solidarité entre les territoires, proximité et qualité du service public, rationalisation sans réduction du niveau de services publics, prospective générale en matière de grands enjeux supra communaux".

(1) L'expression "intercommunalité" désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes ; l'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public (EP) soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains) soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

(2) L'avis du conseil municipal est requis dans le cadre de la procédure d'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) ; la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) sera saisie pour validation du schéma prévu en janvier 2012. Seule une majorité de 2/3 de ses membres peut le modifier. Cette commission, présidée par le préfet est composée à 40 % par les représentants des communes, 40 % les représentants des EPCL, 5 % des représentants des syndicats de communes et des syndicats mixtes, 10 % de représentants du conseil général et 5 % des représentants du conseil régional.

"Une telle réforme ne saurait constituer une fin en soi. Elle doit être un moyen au service de l'intérêt général et au bénéfice du citoyen. Elle modifiera le fonctionnement de nos structures locales. Mais surtout elle aura des répercussions importantes sur les finances locales, sur l'activité des entreprises, sur l'aménagement et le développement économique des territoires, donc sur la vie quotidienne de leurs habitants, sur l'organisation des services qui leur sont offerts, et plus généralement sur les conditions de la gouvernance territoriale. Au total, c'est la communauté nationale dans son ensemble que la réforme affectera même si sa mise en œuvre concerne d'abord les élus et les institutions".

Extrait de l'avis du conseil économique, social et environnemental (3ème assemblée consultative de la République composée de représentants de la société civile) sur le rapport du comité pour la réforme des collectivités locales.

www.lecese.fr

La question particulière des syndicats intercommunaux

Sur la question des syndicats intercommunaux dont la ville de Pont-de-Claix est aujourd'hui membre, le conseil municipal demande que le préfet, dans la suite des discussions sur les syndicats intercommunaux (1) prenne en considération les éléments suivants :

Syndicat Intercommunal pour la Réalisation du Lycée Sud Agglomération, Syrlisag : Créé en 1989 pour la construction du lycée Marie Curie et du gymnase Lionel Terray à Echirolles, le syndicat intercommunal a évolué vers une mission de gestion de l'équipement sportif. 6 communes (Bresson, Claix, Pont de Claix, Echirolles, Eybens et Champagnier) financent aujourd'hui cet équipement sportif. Alors que la construction est payée et amortie, des choix devront être faits, et la pertinence aujourd'hui de financer un équipement dont la gestion relève normalement

du conseil régional, en charge de l'entretien des lycées, n'est plus avérée. Les statuts prévoient d'ailleurs bien que "le syndicat est constitué pour la durée nécessaire à son objet", or, cette durée est aujourd'hui dépassée depuis 2 ans. Le conseil municipal demande donc l'étude de la dissolution du syndicat.

Syndicat intercommunal de musique (SIM), conservatoire Jean Wiener : la logique d'accès à la culture et aux pratiques culturelles pour tous semble être un enjeu décisif. Le conseil municipal insiste sur

Territoire de l'agglomération Grenobloise : les orientations du schéma départemental.

Source www.isere.pref.gouv.fr / Orientations du SDCI

La Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole MÉTRO (404 196 habitants) est désireuse d'engager un **projet de pôle métropolitain** ^① associant la Métro, la Communauté d'agglomération du pays viennois, l'agglomération de Valence et peut-être la communauté de communes de Bièvre-Est. La transformation de la Métro en **communauté urbaine** fait partie de ses réflexions mais il faut que la communauté opère un rapprochement avec d'autres collectivités en

vue d'atteindre le plancher de 450 000 habitants prévu par la loi ^② La communauté urbaine privilégie la piste de la fusion extension avec les communautés du Balcon sud de Chartreuse, du sud Grenoblois et du Massif du Vercors. Une extension de périmètre par **intégration des communes** de Miribel-Lanchâtre, Revel, Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse est également envisagée.

D'autres communes (Voreppe, Biviers, Montbonnot, St-Ismier, Le Versoud, St-Jean de Vaux), dans le même bassin de vie pourraient être associées au projet ^③



Extraits de l'avis de la commune de Pont de Claix adopté en conseil municipal le 7 juillet par 25 voix pour (groupe une ville à vivre), 3 voix contre (groupe communiste) et 2 abstentions (non-inscrits).

1 - Concernant l'idée d'un pôle métropolitain sur le territoire du sillon alpin, le conseil municipal se positionne favorablement sur la démarche pour créer de la cohérence sur les questions de transports, de développement économique, de promotion du territoire... Cela à condition de ne pas compliquer le maillage décisionnel entre collectivités, syndicats intercommunaux et établissements publics à coopération intercommunale et que l'initiative des politiques publiques soit toujours possible pour les élus du 1er degré.

2 - Le conseil municipal de Pont de Claix se prononce défavorablement à cette évolution avant le prochain renouvellement municipal. En effet, un débat aussi important ne peut être déconnecté du débat démocratique et du positionnement par le vote des populations.

3 - Le conseil municipal regrette le manque visible de concertation avec les différents territoires et un certain nombre de communes. (Il) demande que les moyens soient mis en œuvre pour permettre les discussions, les débats et les négociations avec ces communes qui subissent, elles aussi, la contrainte de la réforme.

la logique de mutualisation de ce syndicat et se place plutôt dans une logique d'extension du syndicat.

Syndicat intercommunal pour le câble, les réseaux câblés de communication de l'agglomération grenobloise, Sirocco (Fontaine, Echirolles, Saint Martin d'Hères, Pont de Claix, Gières, Poisat) : ce syndicat vient de prendre la compétence pour l'aménagement numérique, l'accès aux réseaux haut débit des territoires. L'action de ce syndicat, dans la perspective d'une prise de compétence à terme par l'EPCI, semble aujourd'hui indispensable. Le conseil

municipal demande sa préservation.

Syndicat intercommunal pour la télématique, et les prestations informatiques, Sitpi (Fontaine, Echirolles, Saint Martin d'Hères, Pont de Claix) : le conseil municipal insiste sur la logique de mutualisation de ce syndicat et se place plutôt dans une logique d'extension du syndicat.

(1) le schéma propose la dissolution du Syndicat intercommunal d'action sociale du canton de Vif (Siascav) et du syndicat intercommunal de télévision du plateau Saint-Ange. Le conseil municipal a pris acte de ces préconisations tout en insistant sur sa "volonté toujours active de traiter un certain nombre de questions - notamment la dépendance et la prise en charge du vieillissement à l'échelle intercommunale sur le canton de Vif, avec le cas échéant, d'autres communes du canton de Vizille".



Ce choix est justifié par l'attractivité de l'agglomération, tributaire de son cadre géographique, la création d'un lien ville-montagne, la promotion d'énergies renouvelables et la filière bois. La mutation en communauté urbaine de la Métro est de nature à entraîner des transferts de **compétences** ④ particulièrement intéressants dans des domaines stratégiques tels que l'eau. ⑤

La communauté de communes du balcon Sud Chartreuse (2 829 habitants) regroupe 5 communes. Les élus ont envisagé trois scénarii. À cet égard, le maintien du statu quo est difficilement envisageable, la communauté ne se trouvant pas dans une situation d'isolement lui permettant de bénéficier de la dérogation prévue en faveur des communautés de communes de montagne regroupant moins de 5 000 habitants ; les communes du balcon de Chartreuse gravitant toutes dans l'orbite de Grenoble en termes de bassin de vie et le Sappey appartenant au Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération, **la fusion avec la Métro** apparaît comme l'alternative la plus raisonnable et cette idée semble être partagée par la plupart des conseillers communautaires. L'éventualité du rattachement de la commune de Mont Saint Martin à la communauté d'agglomération du pays Viennois est envisagée. La communauté de communes du sud grenoblois créée en 2003, a pour membres 17 communes regroupant plus de 31 000 habitants. ⑥

L'industrie chimique constitue l'activité dominante du territoire. Du fait de la crise, que connaît le secteur, la communauté recherche de nouveaux axes de développement. Le territoire subit des contraintes fortes en termes de risques industriels (Plan de prévention des risques technologiques) et de risques naturels (inondations potentielles de la Romanche) qui freinent son essor. Elle possède un bon bilan dans de nombreux domaines. La communauté du sud grenoblois cherche à étoffer son projet au travers du SCOT et du développement des transports, son point faible. Le projet de la Métro lui semble intéressant, l'agglomération Grenobloise constitue son bassin de vie et la communauté du sud grenoblois est en outre très dépendante de la Métro en matière économique ou de transports. Elle souffre d'un manque de ressources pour assurer son développement, ce qui l'empêche de finaliser des projets d'aménagement. Elle n'est donc pas fermée à une évolution si le processus est négocié et échelonné dans le temps ■

4 - Concernant l'évolution des compétences de la communauté d'agglomération, le conseil municipal demande qu'une concertation préalable puisse s'effectuer avec les communes pour prendre les meilleures options stratégiques dans une logique partagée

5 - La création d'un nouveau syndicat de l'eau potable pour les raisons invoquées ne semble pas pertinente : la question de la seule sur-capacité du réseau de la régie des eaux de Grenoble ne saurait définir une stratégie politique de production et adduction d'eau potable. De même, la question du prix de l'eau, prise isolément ne saurait être un indicateur absolu. La sécurisation de la distribution est en revanche une question fondamentale. Elle est aujourd'hui traitée en bonne intelligence conventionnelle entre la régie de l'eau de Grenoble et le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (SIERG) notamment. Les évolutions envisagées doivent être travaillées dans le cadre de la communauté de l'eau potable voulue par le préfet et soutenue par les principaux participants. Le conseil municipal, conscient des enjeux liés à la production, l'adduction et la distribution de l'eau potable et sûr des principes de responsabilité, de solidarité et d'équité défendus par le Sierg depuis des années soutient l'analyse du Sierg sur cette question.

6 - Cet élargissement est positif, pour une meilleure prise en considération des problématiques liées à l'industrie chimique et aux transports dans le cadre du rapprochement avec la communauté de communes du sud grenoblois. Considérant ces aspects, le conseil municipal émet un avis favorable à l'élargissement proposé.

A lire intégralement sur le site :

www.ville-pontdeclaux.fr

Chauffage urbain : les coûts en question

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal s'est engagé aux côtés du collectif " pour un chauffage urbain juste et solidaire" afin d'obtenir de la compagnie de chauffage urbain de l'agglomération grenobloise (CCIAG) qu'elle inverse la tendance qui consiste à répercuter sur les usagers des hausses de coûts du chauffage incompatibles avec sa mission de service public, en particulier auprès des publics les plus fragilisés.

Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué à l'habitat et au développement durable a porté devant le conseil municipal une résolution concernant le chauffage urbain. La compagnie de chauffage de l'agglomération grenobloise (CCIAG) est une société anonyme d'économie mixte (public et privé), constituée majoritairement de collectivités locales, elle alimente pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 91 000 équivalents-logements (100 000 habitants) raccordés sur 7 communes. C'est le 1er réseau de chaleur régional, " 1re centrale au bois énergie de France par sa puissance". Parmi les 6 centrales de chauffe que compte la compagnie, la plus célèbre, Athanor propriété de la Métro, fonctionne toute l'année et produit de la chaleur à partir de la combustion de déchets ménagers ;

l'eau chauffée est acheminée par un réseau souterrain de 156 km (3,4 km à Pont de Claix). Ali Yahiaoui a pu exprimer le soutien de la municipalité aux choix écologiques de la compagnie de chauffage : énergies propres et durables, amélioration des performances environnementales...



Les 50 ans de la Compagnie de Chauffage ont été marqués en 2010 par une prestation d'artistes dans le quartier des Iles de Mars

En revanche il s'est inquiété et l'ensemble des membres du conseil à sa suite des difficultés que rencontrent les pontois pour faire face à l'augmentation des coûts, des choix de gestion qu' a fait la compagnie, lesquels ont conduit à une hausse conséquente pour les

usagers ; le conseil municipal a exprimé le vœu qu'une baisse de tarif soit opérée et que s'ouvrent des discussions sur les modalités de gestion du service public délégué à la compagnie ●

La dépendance : une affaire d'Etat

"Il s'agit de considérer le vieillissement comme une opportunité pour nos communes de partager avec les habitants le projet de nos villes et de travailler ensemble selon leurs souhaits" ainsi s'est exprimé Hervé Havre, porteur devant le conseil municipal réuni le 7 juillet d'un vœu sur la réforme du financement de la dépendance. Pointant les insuffisances, les carences le désengagement progressif des institutions de

tutelle des dispositifs existants "qui font peser sur les bénéficiaires une charge trop importante", l'élue en charge des solidarités s'inquiétait des termes du débat qui s'engage sur la dépendance : "il est d'une importance cruciale dans la philosophie d'intervention sociale que nous voulons voir se développer dans les années à venir et qui sera traversée par la réforme des collectivités territoriales". Entre autres propositions pour

financer la perte d'autonomie il évoquait " comme la plupart des Centre communaux d'action sociale de l'Isère, nous souhaitons la création d'une 5^{ème} branche de sécurité sociale (...) qui fonctionnerait comme la branche maladie" ●

www.ville-pontdeclaix.fr

Sur le site internet :

Lire l'intégralité des vœux adoptés en conseil municipal du 7 juillet

CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE À JEAN MOULIN

L'ensemble du conseil municipal s'est formellement opposé lors de sa réunion de mai à la fermeture annoncée d'une classe à l'école maternelle Jean Moulin. Réduit à 4 au lieu de 5, le



nombre de classes susceptibles d'accueillir les enfants du secteur porterait, selon les prévisions à plus de 29 le nombre d'enfants accueillis. Or, les conseillers municipaux le rappellent, l'école fait partie d'un Réseau de réussite scolaire qui fixe à un maximum de 27 le nombre d'enfants par classe. Plus globalement, le conseil municipal s'est déclaré opposé aux suppressions de postes en particulier dans l'éducation nationale : "cette logique de restriction est un non-sens politique qui porte durablement atteinte à l'égalité d'accès et à la qualité du service public".

+ www.ville-pontdeclaux.fr

sur le site internet : lire l'intégralité du vœu adopté par le conseil municipal

TOUS AU BOURG

les travaux d'aménagement de l'école du Bourg permettront dès la prochaine rentrée d'accueillir les deux classes de l'école Taillefer dont le bâtiment sera ainsi désaffecté. De nombreuses réunions de concertation se sont tenues avec les parents et les enseignants tout au long du déroulement du projet : le réaménagement des locaux existants a permis de créer de nouveaux espaces dédiés aux enseignants, à la restauration, à la classe adaptée (CLIS)...

VACCINATIONS GRATUITES

Le 12 septembre pour vous mettre à jour de vos vaccins. Attention : pour prendre rendez-vous le numéro de téléphone a changé : 04 76 29 86 57

L'ÉCOLE EST FINIE, REFRAIN

L'année scolaire a été riche en actions soutenues par la municipalité pour offrir aux jeunes pontois des conditions propices à leur épanouissement et à l'optimisation des conditions de leur apprentissage : le centre aéré situé à Varcès dans un cadre verdoyant a été banalisé pendant 8 semaines tout au long de l'année pour accueillir les classes "transplantées" maternelles ; 10 séjours sont proposés dont un en bord de mer pour les élémentaires. À ce niveau la ville intervient comme soutien logistique à la mise en place des séjours, au transport, à l'hébergement et aux prestations pédagogiques d'animateurs ; la participation des familles (selon le quotient familial) représente moins du quart des dépenses engagées. Deux classes de CM1 et de CM2 de l'école Villancourt ont participé avec l'association "Effet Papillon" à une aventure proprement "extraordinaire" en rencontrant à Marseille l'équipage et le laboratoire scientifique du voilier "Zero CO² autour de la Méditerranée" qui se pose comme une alternative écologique aux activités polluantes. Autre rencontre peu banale, celle des enfants de l'école maternelle du Coteau avec une plasticienne qui les a initiés à la sculpture (notre photo). Cette dernière initiative (parmi d'autres) illustre le soutien qu'apporte la ville aux projets développés dans le cadre du Réseau réussite scolaire (RRS, anciennement REP) : 7 projets en école maternelle et 1 en école élémentaire. De nombreux enseignants ont sensibilisé leurs élèves et assuré leur participation aux cérémonies commémoratives de l'Armistice du 8 mai 45 ; la rencontre avec l'auteur de la pièce "7 juillet 1944", sur les événements du Vercors, a été préalable à la représentation donnée à l'Amphithéâtre qui a rassemblé 130 enfants.



Le projet éducatif local (PEL), un des grands projets de la municipalité, qui doit être lancé à la rentrée intègre le temps d'apprentissage de l'enfant à l'école dit "d'éducation formelle" aux côtés d'un temps dit "d'éducation" informelle qui renvoie aux pratiques de loisirs. Son élaboration s'appuie sur les rencontres trimestrielles entre les enseignants et l'adjointe au maire en charge de ces questions, Corinne Grillet.



Conformément à ses engagements avec la communauté d'agglomération La Métro pour aider les copropriétés construites entre 1945 et 1975 à réaliser des travaux de rénovation thermique, la ville a signé 4 conventions avec les syndicats de la copropriété Villancourt (66 logements). L'ensemble des copropriétaires qui a choisi de suivre la démarche "Murs Murs" pour une rénovation complète sera ainsi subventionné à hauteur de 51 000 euros (pour un total de 81 000) les plus modestes d'entre eux le seront en sus individuellement et une prime sera allouée pour le changement de menuiseries.

Conformément à ses engagements avec la communauté d'agglomération La Métro pour aider les copropriétés construites entre 1945 et 1975 à réaliser des travaux de rénovation thermique, la ville a signé 4 conventions avec les syndicats de la copropriété Villancourt (66 logements). L'ensemble des copropriétaires qui a choisi de suivre la démarche "Murs Murs" pour une rénovation

BECKER

Le site industriel de la société Becker est en friche depuis le départ de l'entreprise en janvier 2010. Dans le cadre du renouvellement urbain de cette zone, quartier d'habitation, la ville a engagé des négociations pour s'en rendre propriétaire.

VIDE GRENIER ET BRADERIE
LE 24 SEPTEMBRE

Une grande première pour Pont de Claix le samedi 24 septembre, le vide grenier de l'Assidem se tiendra sur une partie des contre allées du Cours depuis l'avenue de Verdun. Des animations, démonstrations canines et déambulations sont prévues tout au long de la journée ainsi qu'une tombola. Une braderie sera également organisée par les commerçants. Pour vider votre grenier, s'inscrire : 06 24 97 60 31, ou 06 81 96 62 87

TÉLÉVISION : PASSAGE AU TOUT NUMÉRIQUE EN SEPTEMBRE

À la diffusion par le canal "analogique" hertzien des 5 chaînes historiques de télévision (TF1, France 2, France 3, France 5/arte, et M6) se substitue pour tout le département de l'Isère, une diffusion hertzienne "numérique" qui permet de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites. Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision pour passer à la télé toute numérique : il suffit d'avoir une prise péritel sur son poste et adapter un adaptateur TNT. Tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Il n'est pas nécessaire d'enlever son antenne de type "râteau" mais en

immeuble ou lotissement dotés d'une antenne râteau collective, s'assurer qu'elle est compatible avec la réception de signaux numériques. Afin que tout le monde puisse avoir accès à la TNT, la loi a prévu des aides financières. Pour avoir une information publique et non commerciale, adaptée à sa situation, les téléspectateurs sont invités à entrer en contact avec un conseiller de France Télé Numérique.

Centre d'appel : 0 970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h), www.tousaunumerique.fr

LISEZ LISE (LIGNES ISÈRE EXPRESS)

"Lise" est le nom donné à la nouvelle gamme de lignes mises en route le 1er septembre prochain dont le but est d'améliorer les transports publics gérés par le Conseil général sur l'ensemble du département et en particulier en direction du sud de l'agglomération via Pont de Claix. 5 lignes depuis Grenoble et retour desservent trois arrêts situés sur le territoire de Pont de Claix : les lignes 3000 (Bourg d'Oisans) 4100 (Corps) 4101 (Gap) 4110 (La Mure) et Express 2 (Vizille); les arrêts concernés sont Marcelline, Îles de mars et Flottibulle; l'arrêt des Papeteries est reporté au Pont des Vannes. Les cars rejoignent Grenoble en empruntant le Cours (Saint-André, Jean Jaurès, Libération) ; l'arrêt "Chavant" à Grenoble devient stratégique,

et sont également desservis Mazet et la Gare routière. La durée du trajet entre Marcelline et la Gare routière est d'environ 35 mn. Le prix du voyage entre Pont de Claix et Grenoble est celui des transports en commun de l'agglomération. 14 cars relient Grenoble à Pont de Claix entre 6h et 9h, 17 dans l'autre sens. Le réseau Transisère, dont tous les autocars sont reconnaissables grâce à leurs couleurs jaune et bleu, regroupe plusieurs dizaines de transporteurs, tous sous contrat avec le Département.. Lise, les lignes Isère express compte 16 lignes en tout qui seront opérationnelles dès le 1er septembre.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles dans l'été sur le site www.transisere.fr



RATIONALISER LA CIRCULATION



Lors d'une réunion publique tenue avec les habitants du quartier Grand Galet, ces derniers ont exprimé le vœu que pour des raisons de sécurité et de tranquillité publique, l'accès des véhicules à la rue de Chamrousse, qui ouvre sur la Voie des Collines, soit limité aux seuls riverains et aux employés de la plate-forme chimique. Dans cette logique, la ville s'est rapprochée de l'industriel afin que ce dernier autorise le passage de véhicules sur la voie à usage privé, qui lui appartient, la rue Lavoisier. La rue Lavoisier permettait jusque-là le strict accès à la plate-forme chimique depuis le Cours Saint-André dans le prolongement de la Bretelle de Gringalet. Elle pourra dorénavant, grâce à la convention qui vient d'être signée entre Perstorp et la ville, être utilisée par les riverains pour rejoindre les rues de Chamrousse et Robespierre. Elle ne devient pas pour autant propriété de la ville, mais le maire pourra y exercer son pouvoir de police et son entretien lui échoit.

GROSSESSE NON DÉSIRÉE : LE VOYANT EST AU ROUGE

Selon le baromètre Santé 2010 dont les résultats viennent d'être publiés, plus de 91 % des Françaises "sexuellement actives" entre 15 et 24 ans déclarent employer une méthode contraceptive ; or deux tiers des grossesses non prévues ont lieu sous contraception. L'accès des jeunes à une information et à une contraception répondant à leurs besoins est donc un enjeu important des politiques préventives. En effet, la question des échecs contraceptifs se pose d'autant plus



fortement dans le cas des jeunes compte tenu du préjudice qu'une grossesse non désirée peut porter à leur vie affective, sociale et sexuelle. Sans compter que selon une enquête de 2002, 60% des grossesses non prévues se terminent par une interruption volontaire de grossesse. Le centre de planification et d'éducation familiale de Pont de Claix réunit toutes les conditions pour apporter une réponse adaptée : accueil en toute confidentialité,

conseils, consultations gratuites, prescriptions y compris en l'absence de couverture sociale, délivrance d'une contraception d'urgence, dépistage... Le centre a également vocation à répondre aux questions des violences, des infections sexuellement transmissibles, des relations conjugales et de couple.

Le centre de planification et d'éducation familiale est ouvert tout l'été.
CPEF, av. A. Girard,
tél. : 04 76 29 86 50

a réuni le 18 mai une soixantaine de personnes au foyer municipal où étaient proposés une exposition : "Qui j'ose aimer ?" et un spectacle "Maman fait son coming out". Le débat qui a suivi, animé par le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et l'association Contact a permis un échange enrichissant avec la comédienne.

La maison de l'habitant est fermée le vendredi 15 juillet et du 1er au 22 août. Les horaires des permanences pendant la période estivale du 4 au 29 juillet et du 22 août au 2 septembre sont les suivants :
Accueil : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 10h30 à 12h30
OPAC : lundi - jeudi - vendredi : de 10h30 à 12h
SDH : lundi - jeudi : de 11h à 12h
Actis : lundis 18 et 25 juillet, 22 et 29 août : de 10h30 à 12h
CNL : permanence le lundi juillet de 10h30 à 12h30.

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX EST RÉGLEMENTÉ

Le règlement sanitaire départemental et le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération grenobloise interdisent le brûlage des déchets ménagers, les déchets verts entrent dans cette catégorie. Pont de Claix fait partie des 45 communes de la région grenobloise où cette pratique est proscrite entre le 15 juillet et le 30 septembre inclus ; il est toléré en dehors de ces périodes entre le lever du jour et 20h, et quoi qu'il en soit, les méthodes de broyage ou de compostage doivent être privilégiées. Le brûlage à l'air libre de végétaux contribue de façon importante à la pollution atmosphérique : un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à essence récente qui parcourt 8 500 km (3 500 km pour une voiture diesel), 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fuel, 40 à 400 trajets, selon le véhicule pour rejoindre la déchetterie la plus proche.

En savoir plus :

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône Alpes, www.isere.gouv

ATTENTION AUX BRANCHES

Il arrive que les arbres dont les branches débordent sur l'espace public, que les haies de jardin qui ont trop poussé, occasionnent une gêne pour les passants ou le voisinage. Les propriétaires sont dans l'obligation de les couper, une obligation imposée par la loi. Un rappel, bien entendu.

Contact : Police Municipale 04 76 29 86 10

QUID DU QUAD ?

C'est un quadricycle à moteur soit léger (en dessous de 50 cm³) soit lourd (au dessus de 50 cm³). Dans le premier cas sa vitesse est limitée par construction à 45 km/h. Dans tous les cas seuls les modèles homologués peuvent être utilisés sur route, il faut avoir plus de 16 ans pour le piloter et le port d'un casque lui aussi homologué est obligatoire. Le conducteur (ou la conductrice) doit être détenteur du brevet de sécurité routière (BSR, dans le 1er cas) ou du permis B1 qui permet dès 16 ans de conduire un quadricycle lourd à moteur dont la puissance ne dépasse pas 15 kw et dont le poids à vide maximum est de 550kg. Toute utilisation et dans d'autres conditions que celles prévues par la loi est une infraction donc susceptible d'être pénalisée.

Quad-infos est le site qui recense

tous les quads du marché ainsi que les conditions d'homologation. www.quad-infos.com



La collecte des ordures ménagères qui n'est pas assurée le 15 août est reportée au mardi 16 août.

A VOTRE SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

4 av. du Maquis de l'Oisans,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
4 rue Paul Breton,
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 86 70

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale de logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs les lundis de juillet de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches 1er et 3ème mercredis du mois, centre social Irène Joliot Curie sur rendez-vous : 04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h, centre social Irène Joliot Curie, prendre rendez-vous : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie le 1er vendredi du mois 9h-11h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00
11h-12h : sans rendez-vous

Avocat-conseil

Reçoit sur rendez-vous en mairie le samedi entre 9h et 12h 04 76 29 80 62

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. prendre rendez-vous : 04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler - 06 76 51 15 65
Maurice Alphonse - 06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

Forum des associations : rendez-vous au boulodrome

Elles seront près de 50, présentes, à l'écoute et prêtes à démontrer à qui le veut l'intérêt de se regrouper pour pratiquer, partager, participer. Les associations tiennent leur forum sous l'égide de la ville le 10 septembre au boulodrome, à partir de 10h.

Il y aura un mur d'escalade, un toboggan géant, une sphère transparente, un trampoline, des mascottes, et... un petit train touristique qui proposera aux petits comme aux grands un parcours dans la ville. Qu'ils s'occupent

de nouveaux émules, danses espagnoles vers 16h15 précéderont les danses country prévues vers 17h, il y aura eu auparavant des jongles de ballons avec les "footeux" et du body-karaté ou du kobuclô à découvrir. Tout



de loisirs ou de théâtre, de plongée ou de philatélie, de solidarité ou d'insertion, sans compter les sports, collectifs ou individuels, tout ce que Pont de Claix compte de bénévoles faisant vivre une association sera là. Le spectacle est de la partie, chacun s'y met : les chorégraphies en solo, duo et équipes du Twirl danse succèdent au lâcher de ballons (à partir de 14h), handball et jiu-jitsu assurent chacun une animation de 15 mn suivie d'une démonstration de cirque et de capoeira. La gymnastique au sol n'a plus personne à convaincre, en revanche le Tai-chi-chuan fera peut-être

un programme d'animations en intérieur qui sera clôturé par une démonstration d'éducation canine. Sur les espaces entourant le boulodrome, tout au long de la journée on pourra découvrir avec l'Aéromodélisme du Dauphiné des vols de planeurs et avions en modèles réduits, les enfants pourront s'initier au tennis et à la boxe. Une journée de plaisirs et de rencontres en perspective durant laquelle on pourra se rafraîchir à la buvette, car elle sera chaude, assurément.

Renseignements :
tél. : 04 76 29 80 77

De la Maison des sociétés au Pôle emploi

La maison des sociétés de l'avenue du Maréchal Juin s'ouvre désormais à un nouvel avenir ; par décision du conseil municipal, guidé par l'intérêt que cette opération peut apporter à la population, la maison des sociétés sera fermée ; des travaux d'envergure devront intervenir pour la transformer en antenne du sud grenoblois du Pôle Emploi. La ville a vendu le ténement pour un montant de 900 000 euros, laissant la charge de tous les travaux à l'investisseur qui agit pour le compte du



Pôle Emploi. L'amélioration de la performance thermique du bâtiment, la démolition du local attenant, les aménagements extérieurs (dont cheminement piéton et parking à usage public...) devraient avoisiner le million d'euros. Les associations seront accueillies dans les locaux de l'école Taillefer libérée, en attendant l'aboutissement du projet d'une maison des associations. Plusieurs dizaines de salariés du pôle emploi seront présentes sur le site et l'accès de nombreuses personnes à ce service public s'en trouvera facilité.



EURÉKA

École municipale
des sports, sciences,
art et culture

L'école municipale des sports, arts, sciences et culture ouvrira à nouveau ses portes à la rentrée prochaine. Avec deux nouveautés.

D'abord l'école municipale affiche clairement la volonté des élus, de faire en sorte que toutes les demandes particulières ayant trait à des enfants porteurs de handicap soient mises à l'étude pour que dans toute la mesure du possible, une réponse puisse être apportée. Ensuite pour répondre à la forte demande exprimée par les parents, l'accueil des enfants à partir de 3 ans est rendu possible pour un certain nombre d'activités ouvertes aux parents, la fabri-

cation de marionnettes par exemple. Globalement l'école fonctionne sur 10 séances et 10 activités par trimestre, la moitié à dominante sportive, 5 sont accessibles aux très jeunes enfants. Les ateliers sciences, jeux de stratégie, découverte musicale, peinture et sculpture viennent parfaire une offre qui veut couvrir tout le champ d'investigation des jeunes cerveaux nés entre 2008 et 2000...

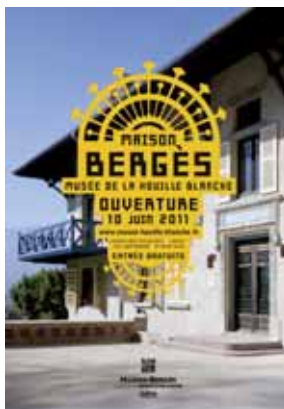
Inscriptions à partir du 3 septembre, carrefour municipal Mozart (14 rue Mozart). Tél. : 04 76 29 80 65

UN "NOUVEAU" MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

Le musée de la houille blanche a (ré) ouvert ses portes : une visite s'impose

Haut lieu patrimonial, témoin de l'aventure industrielle en Isère, la Maison Bergès-musée de la houille blanche a ouvert ses portes au public après des années de travaux. Par sa forme et surtout par son décor - les papiers peints sont un témoignage unique de l'art d'avant-garde au tournant du XIXe siècle - la maison du meunier sert de résidence principale à Aristide Bergès et à sa famille après son acquisition dans les années 1880. L'ingénieur papetier devenu directeur de l'usine de Lancey a laissé son nom dans l'histoire en tant que père et promoteur de la houille blanche. Il est également un ami des arts et des artistes comme en témoigne la présence

d'œuvres signées Mucha, figure emblématique de l'art nouveau, du peintre mâconnais Gaston Bussière, du sculpteur grenoblois Davin. Outre la demeure du propriétaire et patron de l'usine le site permet la visite de l'ancien laboratoire des papeteries de Lancey. Des conduites forcées sont visibles à proximité du site mais aussi dans la montagne. Le barrage du lac du Crozet, les centrales hydroélectriques sont les témoins d'une incroyable aventure. Audio guidage, projections murales et sur écran, bornes interactives permettent un parcours ludique et attractif du musée. Comme c'est le cas pour tous les musées départementaux, l'entrée est gratuite.



Maison Bergès
Musée de la houille blanche
40 avenue des Papeteries
Lancey/Villard Bonnot
tél. : 04 38 92 16 60
www.musee-houille-blanche.fr
Ouvert du mercredi au dimanche,
de 13h à 17h, espaces accessibles
aux personnes à mobilité réduite.

Ciné sous les étoiles

MERCREDI
27 JUILLET

place Michel Couëtoux,
projection aux alentours
de 21h30

L'italien

(film français d'Olivier Barouk,
2010, avec Kad Merad, Valérie
Benguigui, Roland Giraud).

Durée : 1h42

Pour Dino, la vie est belle, sauf que cette vie parfaite s'est construite sur un mensonge. Dino s'appelle en fait Mourad Ben Saoud. Ni son patron, ni Hélène et encore moins ses parents ne sont au courant de cette fausse identité...

MERCREDI 24 AOÛT
place du marché, projection
aux alentours de 21h

Adieu Gary

(film français de Nassim Amaouche,
2008, avec Jean Pierre Bacri,
Dominique Reymond, Yasmine
Belmadi, Sabrina Ouazani).

Durée 1h15

Au milieu de nulle part, une cité ouvrière vidée de sa population depuis quelques années déjà. Pourtant, certains habitants ont décidé d'y rester, plus par choix que par nécessité, parce que c'est là qu'ils sont nés et qu'ils ont grandi.

Les enfants proposent un nom pour leur école



Mme Bononi est directrice de l'école élémentaire dite du Bourg dont la fusion avec celle dénommée Taillefer est prévue pour la rentrée. Elle a fini l'année scolaire en demandant aux élèves de CM1 et de CM2 de trouver un nom à l'école.

L'impulsion est venue de la municipalité, soucieuse, dans la continuité de ce qui a été fait à l'école maternelle Pierre Fugain d'honorer les figures historiques qui ont fait ou font encore l'histoire de la France, quel que soit leur domaine d'intervention. Le travail engagé avec les enfants du CM1 et du CM2 de l'actuelle école du Bourg n'a d'abord rien exclu de ce qui pouvait surgir des têtes bien remplies au terme d'une année scolaire ; c'est ainsi que les noms de Marianne ou Tricolore ont d'abord été proposés comme illustration du travail fait sur la citoyenneté ; chemin faisant, les propositions se sont recentrées sur des noms de personnes ; 7 ont été retenus à l'issue du vote des enfants. Ils ont été invités à éclairer le choix final du maire et des élus municipaux en écrivant un argumentaire qu'ils ont présenté à Corinne Grillet invitée dans leur école pour la remise du prix Kangourou des mathématiques •

Des arguments pour chaque proposition

"J'ai décidé de soutenir Galilée (dont son nom en italien est Galileo Galilée) pour quelques raisons qui ont marqué l'histoire ! Le scientifique qui a quand même été attaqué et condamné par les autorités tout simplement car il ne faisait que confirmer les découvertes de Nicolas Copernic. Ce homme a perfectionné la lunette astronomique créée par l'opticien Hans Lippersky en 1608. En 1606 Galilée avait construit son premier thermoscope. Alors je vous demande à tous de soutenir Galilée car sans son savoir mais surtout sans lui nous ne serions pas là où nous en sommes aujourd'hui". (Emma, CM2)

"L'année dernière nous avons travaillé sur le système solaire. Nous

avons choisi Galilée car c'est un grand scientifique. Sans Galilée, on croirait encore que la terre est plate. Sans Galilée, on ne connaîtrait pas le système solaire et les étoiles".

"On aimerait bien que l'école s'appelle l'école Jules Verne car Jules Verne a écrit de nombreux livres. Cette année nous avons écouté une chanson qui s'appelle "Le tour du monde en 80 jours". On l'a adorée parce qu'elle était bonne".

"On souhaiterait que l'école s'appelle Coluche parce qu'il était adoré par toute la France grâce à ses sketches. mais aussi, il a aidé beaucoup de monde avec son invention : " les restos du coeur". Il s'est présenté aux élections mais il s'est retiré. Malheureusement, la France a connu une grande déception lors de sa mort en moto. Aujourd'hui, les "restos du coeur" sont encore essentiels pour beaucoup de monde. Il était très comique. Sa salopette était essentielle à ses sketches et sa perruque et son nez rouge en était d'autant plus importants. Même s'il est mort, nous souhaiterions lui faire un hommage en nommant cette école " l'école Coluche". Ses sketches étaient essentiellement constitués de moqueries envers la politique". (Fabien, Jules, Enzo, Bastien, Morvan.)

"Nous aimerions que l'école s'appelle l'école de Copernic car il s'est battu pour prouver que la terre tournait sur elle-même et autour du soleil et non le contraire. L'Église le poursuivait et l'a chassé de sa ville car à l'époque c'était l'Église qui décidait. Il a laissé place à la science".

"Nous voulons le nom de Mistinguette pour l'école parce qu'elle fut une libération pour toutes les femmes de France. Elle était chanteuse et actrice et sa chanson la plus connue est " Les petits moineaux de Paris". Maintenant, on donne le nom " mistinguette" pour les petites filles".

"On aimerait bien que notre future école s'appelle Jean de La Fontaine, parce que chaque année nous apprenons une de ses fables, qui nous apprend une morale. En plus il joue avec les mots".

"Cette année, nous avons travaillé sur Charlemagne. Nous avons choisi ce nom pour notre future école, parce que c'est Charlemagne qui a eu l'idée d'inventer l'école et qui a développé l'écriture".

Ce sera Jules Verne !

Ecrivain français (1828-1905)

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Bien sûr la réforme territoriale est mauvaise. Pas de concertation, des mauvaises mesures, un triple déficit: politique, démocratique et républicain. Sur la question relative à l'élargissement, il convient de considérer les choses avec prudence, sans tentation de repli et dans une logique de solidarité. Certaines communes souhaitent leur intégration à la Métro. Il faut donc que ces intégrations se déroulent dans de bonnes conditions. Les questions relatives au service public de proximité, notamment dans le domaine environnemental, du logement, du développement économique et des transports, doivent faire l'objet d'une analyse

concertée afin de connaître au mieux les besoins des populations. Certaines communes sont quant à elles réticentes. Le conseil municipal a demandé à ce que des moyens soient mis en œuvre pour permettre les discussions, les débats et les négociations avec ces communes qui subissent, elles aussi, la contrainte de la réforme. La transformation des logiques de territoire, avec l'intégration de territoires de montagne, ruraux, touristiques et de nouvelles centralités périurbaines doivent être prises en compte par la Métro en matière de compétences, d'investissement et de logiques d'assistance comme de subventionnement.

De manière plus précise, il est à noter que cet élargissement est positif pour une meilleure prise en considération des problématiques liées à l'industrie chimique et aux transports dans le cadre du rapprochement avec la communauté de communes du sud-Grenoblois. Considérant ces aspects, la majorité a émis un avis favorable à l'élargissement proposé. Nous ne sommes pas dupes mais nous voulons être des piliers d'une grande agglomération élargie au sud.

C'est comme ça que l'on préparera l'avenir!

Les élus du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Notre groupe est favorable à l'intercommunalité pour le développement solidaire des territoires et notre position sur cette délibération ne tient pas d'une hostilité de principe à l'intercommunalité. Une intercommunalité réussie se conçoit avec un projet qui la définit préalablement et qui s'appuie sur une mutualisation réelle équitable des moyens mis en œuvre ; elle s'appuie sur la démocratie et la solidarité. Ce sont les collectivités qui, sur la base d'une volonté commune de mener ensemble des politiques, de faire mieux ensemble pour répondre aux besoins des populations, décident des limites de leur collaboration.

Mais ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunale découle de la réforme des territoires.

Notre opposition à cette réforme est totale car celle-ci s'inscrit dans le projet de société du pouvoir, la loi du marché contre les besoins des citoyens. Son objectif : avoir les mains libres pour permettre aux 9 grands groupes privés de faire main basse sur ce qui est aujourd'hui assuré par les entreprises et services publics. Il s'agit de réduire les dépenses publiques, d'imposer aux collectivités le même tour de vis qu'à l'Etat au nom de la Révision Générale des Politiques Publiques. Elle va de

pair avec la suppression de la taxe professionnelle et le gel des dotations de l'Etat de de ce point de vue, les dernières mesures réformant l'ISF et supprimant le bouclier fiscal vont encore aggraver la situation.

La gauche revenue au pouvoir devra, comme elle s'y est engagée, sous peine de décevoir et de courir à un nouvel échec, abroger cette réforme.

Nous avons donc donné un avis défavorable sur cette délibération.

Bernadette CEREZA, Nadine MOUNIER-TERROT, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

Lorsqu'au début d'un conseil municipal - en juin - juste avant les vacances d'été, de nombreux parents avec leurs enfants déboulent dans la salle du conseil, nous sommes attentifs à cette démarche qui nous paraît inhabituelle, mais qui cependant ne nous surprend pas.

La parole leur est donnée, et simplement, ils expriment leurs inquiétudes quant à l'avenir des activités de leurs enfants et de l'emploi au sein du CCES, pour lequel ils ont entendus parler de la disparition et de sa transformation.

Ils sont aussi inquiets sur les modifications des subventions vacances, modi-

fications que nous avons approuvées pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, informations et justifications mal répercutées par les instances apparemment.

En réponse à la disparition du CCES, la loi, le secret et les procédures ont été évoquées, sans satisfaire ce public.

Certe, des changements majeurs bouleversent les habitudes, puisque le CCES disparaît et que les 11 - 14 ans sont municipalisés.

Les emplois, de par la loi, seront cependant préservés. Les nouveaux repreneurs du CCES n'au-

raient-ils pas pus gérer l'ensemble de l'activité actuelle pour la satisfaction et la confiance des parents et des pontois ?

Déjà, la MJC, après municipalisation de la jeunesse, et l'amphithéâtre ont fait les frais de cette politique de non communication sérieuse avec la population, mise devant le fait accompli.

Les Pontois sont - ils satisfaits de cette politique ?
A chacun de se faire une opinion

Bonne vacances à tous

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal



L'affiche de l'exposition est signée de Jean-Jacques Barelli

Cela se passe entre 1943 et 1945, deux compagnies de travailleurs indo-chinois stationnent au camp situé sur l'emplacement de l'actuel collège des Îles de Mars. Le terrain appartenait alors au ministère des armées qui logeait une partie des personnels des Ateliers de chargement et des Indochinois et louait une partie des baraquements à ceux d'entre eux qui travaillaient à l'usine de Merlin Gerin de Grenoble ou fréquentaient le centre de formation professionnelle. Les services de la Main d'Oeuvre Indigène (qui administre les travailleurs indo-chinois encadrés par l'armée) sont devenus en 1945 la Direction des Travailleurs Indochinois et dénombrent 200 hommes au "camp de L'île de Mars à Pont de Claix". Si le film de Rachid Bouchared, *"Indigènes"* (2007) a contribué à faire connaître du public l'engagement des troupes d'Afrique du Nord pour la libération de la "Mère-Patrie", le livre de Pierre Daum *"Immigrés de force : les travailleurs indo-chinois en France"* (Actes Sud, 2009) lève le voile sur la participation à "l'effort de guerre" de ces travailleurs coloniaux.

Dans la foulée de la Grande Guerre

Dès la première guerre, des travailleurs recrutés sur l'ensemble de l'Empire colonial français "quasi absents des ouvrages historiques et de la mémoire collective, parfois volontaires, mais le plus souvent réquisitionnés participent aux côtés des combattants venus des territoires de l'Empire à l'effort de guerre à l'arrière du front. (...) En Isère comme ailleurs dans l'Hexagone, ces travailleurs vont être recrutés dans les industries liées à la défense nationale (...) leur présence est manifeste à Pont de Claix, à l'Atelier de chargement d'obus, aux Papeteries, et à la société du chlore liquide" (*"De l'effort de guerre des travailleurs coloniaux dans les usines de l'Isère"*, Laetitia Vion). L'Indochine est particulièrement concernée par un arrêté du 29 août 1939 qui fixe l'ouverture du droit de réqui-

Hôtes de passage : Annamites, 140

Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (1) accueille une exposition sur les travailleurs venus d'Afrique et d'Asie en métropole pour contribuer à "l'effort de guerre". Les archives municipales de Pont de Claix ont été sollicitées : elles sont en effet détentrices d'un bref document daté de juin 1948, adressé au maire et émanant du service national des statistiques : "j'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions que j'ai reçues, écrit le fonctionnaire, j'ai été obligé de rectifier la liste nominative de votre commune que vous aviez communiquée sur les motifs suivants : les prisonniers de guerre et les hôtes de passage ne doivent pas figurer sur la liste nominative". Il s'agit de la liste nominative des personnes recensées en 1946, laquelle mentionne : *Hôtes de passage : prisonniers allemands : 262, Annamites : 140...*

sition sur tout son territoire. 90% des 20000 travailleurs requis sont alors recrutés de force dans la masse de la paysannerie pauvre, surtout dans les protectorats de l'Annam et du Tonkin ; les autres sont originaires de la colonie cochinchinoise (2).

"Dans chaque famille, si deux fils sont en âge de partir, l'un des deux doit s'engager, sinon le père est envoyé en prison (*"Des immigrés de force ou l'histoire des travailleurs indo-chinois en France et en Isère de 1939 à 1952"*, Pierre Daum).

D'Indochine à Pont de Claix et aux maquis

Les travailleurs indo-chinois sont répartis en 73 compagnies, formées chacune de 200 à 300 travailleurs et rattachées à 5 légions... Deux d'entre elles ont donc vécu à Pont de Claix, "une chose est certaine, précise Pierre Daum, l'histoire de la main d'oeuvre vietnamienne pendant la seconde guerre mondiale dans l'Isère comme sur l'ensemble du territoire métropolitain est passée presque inaperçue à l'époque". Jusqu'en juin 1940, ces ouvriers vont essentiellement travailler pour les industries de la défense nationale : 70% des effectifs sont affectés aux poudreries. Après la défaite, l'ensemble des compagnies est replié en zone sud, si 5000 travailleurs indo-chinois peuvent ainsi rentrer chez eux, 15 000 se retrouvent bloqués sur le sol métropolitain, la flotte britannique ayant coupé la route maritime vers l'Extrême Orient. "La force de travail de ces hommes, répartis dans d'immenses camps d'internement, rajoute Pierre Daum, va être louée pendant des années par l'Etat français à des entreprises publiques ou privées, dans tous les secteurs de l'économie (...) parmi tous ces travaux, le plus pittoresque sera certainement la participation à la relance du riz en Camargue. C'est, écrit-il, le début de la riziculture moderne en France. Selon le témoignage de Nguyen Ngoc Sau Henri, arrivé en France en juin 39 comme interprète, les travailleurs indo-chinois qui se trouvaient à Pont de Claix "tra-

vaillaient dans la chimie, à Progil". Bien qu'employé à l'usine de Merlin Gerin de Grenoble, M. Nguyen rejoignait chaque semaine sa compagnie installée à Pont de Claix pour s'y faire recenser... Amateur de boules lyonnaise, il est encore aujourd'hui, à plus de 90 ans, fidèle à Pont de Claix et à son boulodrome.

Ne percevant aucun salaire pour leur travail, selon Pierre Daum : "dans cette situation de double oppression, coloniale et allemande, plusieurs centaines d'ouvriers vont rejoindre les rangs de l'Armée secrète"; ainsi la 14ème compagnie de travailleurs indo-chinois du groupement n°1 commandée par Lanvin-Lespiau qui rejoint pour remonter la Résistance dans l'Oisans, la 13ème compagnie, "déjà présente à Pont de Claix" (*"De l'engagement des coloniaux dans les maquis de l'Isère"*, Jacques Loiseau). Une plaque, à Livet et Gavet, rappelle le sacrifice de 13 indo-chinois morts dans les combats de libération durant l'été 1944. En 1971, le conseil municipal confronté au refus de la société Progil (qui a racheté les terrains à l'Etat en 1969, date de la fermeture de l'Atelier de chargement) de céder le terrain devenu vague qui avait accueilli le camp d'internement de 200 indo-chinois, décide l'expropriation et construit un collège...

(1) *"Des 4 coins de l'Empire, soldats et travailleurs coloniaux en Isère, 1914-1945"* jusqu'au 10 octobre 2011

14 rue Hébert, tél. : 04 76 42 38 53
www.resistance-en-isere.fr

L'entrée du musée est gratuite. L'ouvrage de l'exposition peut être consulté au service des archives municipales (av. du Maquis de l'Oisans, du mardi au vendredi).

Les titres en italiques sont ceux des articles rédigés par les auteurs cités dans cet ouvrage.

(2) L'Indochine française regroupe le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Laos, le Cambodge.
Pour en savoir plus : le site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Dégât des os	Java	Assurance tout risque	Avoir	La bête qui monte	Fera le boeuf	Piètre remplaçant
Passage à tabac	Jaunit Hallyday (aussi !)	Personnel	Se fait brouter	Opte en vrac	Participe très passé !	
				Renforcées d'une tête		
Champignon mortel						
Division de pièce		Marques de roues				
		Fidèles castrés				
Conducteur de ligne		Fera beau				
Gugusse		Sortir de l'effectif				
					Attention à la tête	
					Veines de feuille	
Base de calcul			Pris donc !	Allures	Taupe royale	Exprimé
Note						
	Piqua du pif, paf			Elle a deux fils		
	Porte bonheur			Devenir quelqu'un		Apathique
Armé ou trompé	Individus moyens				Ancêtre du RSA	
	Tombe des nues				Bons cocos	
			Pour hâler ça allait		Du bélier	
			Inepte		Dans l'ordre c'est itou	
Femme de la rue						
Disque						
	Kif-kif chez les Grecs			Pièce sur l'échiquier		À moitié fini
	Distingué			Arrive en tête		
Pomme d'Adam		Décernent un prix				
Crises de foies						
			Menée à bien			

Solution page 2

CD et Documentaires jeunesse

Musique

Roberto Fonseca : Live in Marciac (2010)
 Découffant ! Rien de tel qu'un enregistrement "live" pour entendre ce dont des musiciens sont capables : à Marciac, festival de jazz parmi les plus appréciés des jazzmen eux-mêmes, le Cubain Roberto Fonseca et ses complices, tous musiciens formidables, se donnent à fond et on est complètement emporté par l'énergie qui se dégage de ce combo aux influences latino et caraïbes.

Documentaires jeunesse

Malcolm X : Pensez par vous-mêmes
 Les documents Syros.

"Une des premières choses, selon moi, que vous, les jeunes, surtout aujourd'hui, devriez apprendre, se résume de cette façon : comment regarder par vous-mêmes, écouter par vous-mêmes, penser par vous-mêmes. C'est ainsi que vous pourrez prendre une décision intelligente par vous mêmes". Malcolm X, 1965.

Gadji de Lucie Land

À douze ans, Kai' a vécu mille vies. Petite Rrom de Roumanie, elle a dansé au son de l'accordéon de son trublion de père, chanté pour égayer sa "madone muette" de

grand-mère, entraîné ses démons de frères à gagner les concours d'insultes à la décharge publique, et appris presque seule à déchiffrer les "vingt-six mystères en pattes de mouche régulières". Le monde l'attire éperdument, elle voudrait tout voir, tout connaître ; l'occasion se présente lorsqu'on t'envoie vivre chez "la Cousine", à Paris. Mais... devenir une gadji ? Jamais !

Les enquêtes surnaturelles de Mina

Quand Madame Divina passe, le surnaturel trépassé ! Et Madame Divina, ça n'est autre que Mina, la petite sœur de Carmilla ! Cette chipie surdouée s'est entichée de magie noire ! Aidée de "Grimoire", super programme informatique doté d'une personnalité (et d'un sale caractère), elle propose des consultations en ligne pour résoudre les problèmes surnaturels qui se posent à tout un chacun. Mais, à son grand dam, Mina ne tombe la plupart du temps que sur de minables histoires de cœur ! Sauf qu'un jour, une jeune bibliothécaire perd connaissance dans "l'Enfer", la partie de la bibliothèque où sont stockés les livres interdits qu'affectionne Mina... Il ne lui en faut pas plus pour se lancer dans une enquête pleine de magie et d'humour !

Bibliothèque municipale Aragon

place Michel Couëtoux
 Tél. : 04 76 29 80 95

Pendant l'été, vous pouvez emprunter plus de documents et les garder jusqu'au 15 septembre.

La bibliothèque fermera du 1er au 15 août.



RÉSERVEZ
VOS PLACES
DÈS MAINTENANT
04 76 29 80 67

Salle défaite

UN SPECTACLE DE

SERGE PAPAGALLI

isère



bleu

le dauphiné

www.ville-pontdeclaix.fr



du **3** NOV. au **31** DÉC. 2011. 20h30

PONT DE CLAIX
Foyer municipal